



DOSSIER: ALERTE AMBROISIE!

À la fin de l'été, les pollens d'ambroisie peuvent provoquer des allergies gênantes et parfois graves :

Rhinite : nez qui coule, éternuement, maux de tête

Conjonctivite : yeux rouges, larmoyants, démangeaisons

Trachéite : toux sèche

Asthme : essoufflement, sifflement, toux

Urticaire ou eczéma (plus rare) : plaques rouges, boutons, démangeaisons

OÙ LA TROUVE-T-ON ?

L'ambroisie se développe sous une exposition directe au soleil, donc sur une terre dénudée, retournée ou transportée par l'homme :

- les terrains résidentiels privés, les terrains agricoles, les terrains délaissés, les chantiers de travaux publics et voies de communication

BIEN LA RECONNAÎTRE



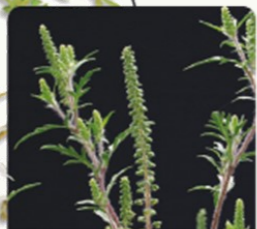
Ses feuilles

découpées et vert vif sur les deux faces.



Sa tige

est couverte de poils blancs.



Ses fleurs

apparaissent en juillet-août. Elles portent le pollen.

L'EMPÊCHER DE POUSSER

L'ambroisie n'aime pas la « concurrence végétale » ; il est donc possible d'empêcher son apparition en veillant à ne pas laisser de terre dénudée aux mois de mai, juin, juillet :

- en semant du gazon,
- en évitant de tondre trop ras,
- en évitant les désherbants totaux,
- en recouvrant le sol nu par un paillis d'écorce ou par une toile autour des plantations

COMMENT DÉTRUIRE L'AMBROISIE

Une fois qu'elle est sortie de terre, la plante doit être détruite.

Pour cela vous pouvez :

- l'arracher à l'aide de gants, en faisant attention au pollen qui est relâché au mois d'août par les fleurs (porter un masque)
- la faucher si les surfaces sont importantes. Il est alors préférable de réaliser plusieurs fauches, dès l'apparition des fleurs.

LA REGLEMENTATION

L'arrêté préfectoral n° 2000-3261 du 21 juillet 2000 est très clair : les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, les exploitants agricoles, les maîtres de chantiers de travaux et les gestionnaires du domaine public sont tenus de :

- prévenir la pousse d'ambroisie (sur terres rapportées ou remuées)
- nettoyer et entretenir les espaces où pousse l'ambroisie.

Tout contrevenant est passible de poursuites. En cas de défaillance, le maire peut faire procéder, aux frais des intéressés, à la destruction des plants d'ambroisie.

En 2003, un arrêté s'adressant directement aux agriculteurs a été pris. Il concerne les jachères (arrêté préfectoral n° 2003-2008).

BAGNOLS

Flash infos N°68 - SEPTEMBRE 2015

Bulletin d'information de la commune de Bagnols (69620)

Responsable de la publication : Th. TRONCY

mail: mairie@bagnols.org

Commission Communication : E. CARRON - MT. CORNET - A. LEROUX - J. PERRELLE - N. STANKO - M. ROBIN - Th. TRONCY

Flash infos

Bagnols
en beaujolais

Les rendez-vous au village ...

CONCOURS DE PETANQUE

12 Septembre

JOURNEES DU PATRIMOINE

19 & 20 Septembre

FÊTE DU PARADIS

20 Septembre

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Moiré

BOURSE AUX JOUETS

15 Novembre

MARCHE DE NOËL

28 & 29 Novembre

FÊTE INTERGENERATIONNELLE

BEABA - 17 Décembre

MAIRIE: 04 74 71 70 17

Concours départemental des maisons Fleuries



Chaque jour, les habitants de notre territoire, passionnés par les fleurs, leur jardin, leur balcon... participent à l'embellissement du département. Crée il y a plus de 30 ans, le concours départemental des maisons fleuries récompense leur engagement.

Inscription ouvert à tous : date limite 15 septembre
Bulletin d'inscription en mairie



Septembre 2015

RECENSEMENT

Vous venez d'avoir 16 ans et êtes de nationalité française ? Présentez-vous dans les trois mois suivant votre anniversaire à la mairie munie d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents, pour vous faire recenser.

Cette démarche est obligatoire pour les garçons et les filles. Si vous ne pouvez pas faire ces démarches personnellement, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal (parents) si vous êtes mineur. Une attestation de recensement vous sera délivrée. Conservez-la soigneusement car la mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation vous sera exigée pour passer examens, concours, permis de conduire et pour effectuer votre Journée d'appel de préparation à la défense.

EAU

Le rapport sur le prix et la qualité de l'eau et l'exploitation du réseau est consultable en Mairie.

ENCOMBRANTS

Un service communal a été mis en place par la commune pour permettre l'évacuation vers la déchetterie, UNIQUEMENT les encombrants ne pouvant être normalement transportés dans une voiture (par exemple : congélateur, cuisinière...). S'inscrire en mairie en spécifiant la nature de l'encombrant concerné.

TRI SELECTIF

Afin de faciliter leur usage et de limiter les déplacements en voiture, les conteneurs de tri sélectifs actuellement situés au lieu dit 'Les carrières', seront prochainement déplacés sur le parking de la salle des fêtes.

CHASSE

L'ouverture générale de la campagne de chasse 2015—2016 est fixée au 13 septembre 2015 à 8h et la fermeture générale au 29 Février 2016 au soir.

ERDF

Afin d'entretenir et moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ERDF investit chaque année pour organiser la visite préventive d'un tiers environ du réseau électrique aérien 20 000 volts. Le programme 2015 sur le département du Pays Ain Beaujolais concerne 1087 kilomètres de lignes, dont certains sont situés sur le territoire de notre commune.

Cette inspection est réalisée par un survol des lignes et a pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement: poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés...

Le résultat de l'inspection permet à ERDF d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance, évitant ainsi les pannes latentes.

ERDF a confié cette mission de survol à la société JET SYSTEM qui interviendra du 17 Aout au 14 Septembre.

LOCATION

Pour les locations de salles, s'adresser en Mairie: 04.74.71.70.17
Pour les locations de matériels (tables, chaises, cafetière...) s'adresser à l'Inter-sociétés: 06 30 31 33 11

MUNICIPALITE

LE FLEURISSEMENT DE BAGNOLS,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS LES BAGNOLAIS

Fleurir notre village et ses hameaux, c'est les rendre plus gais, plus accueillants et nombreux sont les Bagnolais qui participent depuis longtemps à l'embellissement de la commune et améliorent ainsi la qualité de vie de tous les habitants. Qu'ils en soient remerciés !

Car c'est bien à tous de veiller au fleurissement naturel extérieur, -jardins, balcons, fenêtres, pieds de murs fleuris- mais aussi à la propreté de nos rues. C'est ainsi que les écoliers et les enseignants ont participé cette année en fleurissant la cour de l'école qui est maintenant bien pimpante et plus accueillante avec ses pots de couleurs, ses jardinières et ses plates-bandes fleuries..

Un jardin potager partagé entre voisins – adultes et enfants – a aussi vu le jour à l'entrée Nord du village, côté Moiré, enrichissant la vie de quartier.

Un des bénévoles a construit des jardinières avec du bois fourni gracieusement par une élue du conseil municipal, un tonneau de récupération revêt sous forme de jardinière et le Monument à la mémoire de nos Morts a été fleuri tout l'été. Un élu a donné des bambous qui serviront dès cet automne à construire des treillages et des décors. Notre tourneur sur bois a fourni des copeaux qui ont servi de paillage (précieux en ces semaines de sécheresse estivale). Sans compter les plants de fleurs qui ont été donnés pour compléter les quelque 700 plants fournis par la Commune.

Cette année l'équipe de bénévoles s'est renforcée et se charge avec Vincent et Pierre, nos agents techniques communaux, de l'entretien des différents sites fleuris de la commune : entrée et place du village, Placette et fontaine de la Poste, abords de l'église, fontaine près de la Madone, suspensions au lavoir de St Aygues...

Notre objectif c'est d'embellir progressivement les entrées du village et des hameaux et des aménagements sont prévus dès cet automne. Refaire aussi couler l'eau à la fontaine du village et – pourquoi pas ?- à la fontaine du Puits Paradis : en cet été de sécheresse chacun a compris combien chaque goutte d'eau est précieuse à la Vie !

Tous les bagnolais sont invités à participer, à venir partager leurs idées, n'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe Fleurissement



LES TRAVAUX

DE L'ÉTÉ...

photo 2: cuve fioul



ECOLE MATERELLE

Nos petits bambins vont avoir l'agréable surprise de découvrir une école maternelle entièrement rénovée. En effet, nous avons profité des vacances scolaires pour remplacer les plafonds et repeindre la classe et le hall d'accueil. (photo 1)

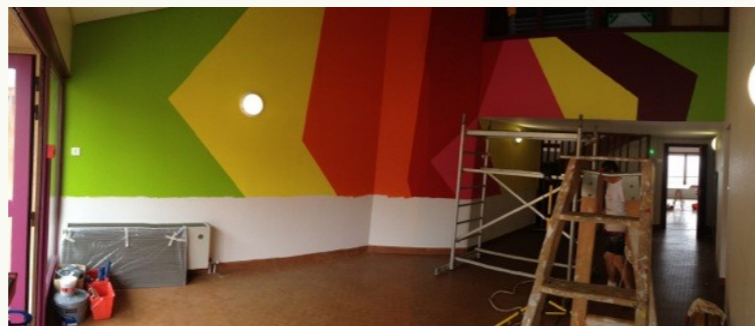


photo 1: Hall d'accueil

MAIRIE

Remplacement de la cuve de stockage de fioul qui alimente la chaudière du bâtiment de la mairie. Ces travaux permettent de finaliser les travaux engagés l'été dernier dans le cadre de la rénovation des chaufferies.

LE BEABA

(Bien Etre A Bagnols) vous invite au Paradis !

La fête du Paradis 2015 a été fixée au dimanche 20 septembre 2015 de 10 H à 18 h sur la place du village avec de nombreuses animations :

Tournage sur bois, balades avec des poneys pour les enfants, accordéoniste, quiz, vente de produits locaux... Un repas avec saucisson cuit au gène pourra être pris sur place. Les viticulteurs de la commune offriront comme chaque année le Paradis et feront déguster leur Beaujolais.

A cette occasion, les lauréats du Concours des Maisons fleuries organisé par le BEABA seront récompensés.

Ne manquez pas ce grand rendez-vous d'après vendanges !

4EME MARCHE DU TACOT

Le 7 novembre 2015

Organisé par l'Office du Tourisme du Beaujolais des Pierres dorées et l'Association 'Les amis de la voie du tacot'

Départ de Pouilly le Monial

Informations: 04.74.60.26.16 /

www.tourismepierresdorees.com

BOURSE AUX JOUETS

L'amicale des classes en 5 de Bagnols renouvelle sa Bourse aux jouets qui se déroulera cette année le DIMANCHE 15 NOVEMBRE à la salle des fêtes de Bagnols.

Pour s'inscrire: Tel: 06 73 52 72 14

GRS

Gymnastique rythmique et sportive

INSCRIPTIONS saison 2015/2016:

samedi 12 septembre- 10h- salle des 2 joseph.

ENTENTE BAGNOLS BOIS D'OINGT

L'EBBO (club de basket) vous invite à venir nombreux à son **concours de pétanque** qui se déroulera à Bagnols le 12 septembre.

La saison recommençant bientôt, les **inscriptions** auront lieu à la Salle des Associations du Bois d'Oingt les samedis 29 août et 5 septembre de 9 h à 12 h. Pour tout renseignement ou retrait de dossier :

secretaire@ebbobasket.club

L'EBBO vous signale également qu'il y aura, comme chaque année, une vente de bugnes en février 2016, un concours de belote coincée à Bagnols en mars 2016, les tournois jeunes et seniors en mai 2016. Nous essaierons aussi d'organiser une Soirée du Basket au cours de la saison 2015-2016.

Au plaisir de vous rencontrer lors de ces manifestations



DECOUVERTE

Rendez-vous dans 1841 sites ou circuits ouverts à la visite les 19 et 20 septembre 2015 pour la 32ème édition de ces journées !

La ministre de la Culture et de la Communication a choisi de placer cette nouvelle édition sous le thème : **Le patrimoine du XXIème siècle, une**

2EME MARCHE DE NOEL

Les 28 et 29 novembre 2015 de 10 h à 19 h

Présence d'artisans, balades à poneys...

Animation avec le groupe PIERRE ET CHAUSSON

Pour tout renseignement

notrevillageterredenfance@laposte.net

JOUR DE FÊTE

Les activités de la chorale Jour de Fête reprennent mardi 2 septembre à l'ancienne église du Bois d'Oingt.

Si vous aimez chanter, présentez-vous ce jour à 20 h 30, vous y serez bien accueillis

FÊTE INTERGENERATIONNELLE

Le 17 décembre, le BEABA organise un spectacle suivi d'un goûter avec les petits et les grands!

LE CHEQUE BAGNOLAIS

Reconduction de cette initiative de la mairie pour l'année scolaire 2015/2016. Tous les jeunes Bagnolais ou Bagnolaises âgés de moins de 18 ans adhérant à une association sportive ou culturelle de la communauté de communes peuvent bénéficier de 2 chèques loisirs de 18 €.

Se renseigner en mairie T 04.74.71.70.17

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

la GV des Pierres Dorées vous informe que les cours reprennent le Lundi 07 septembre.

Les renseignements et les inscriptions se feront en Mairie de Frontenas les samedis 29 août et 05 septembre prochains de 10h à 12h. Il est éventuellement possible de se faire inscrire pendant les premiers cours.

Il est proposé 12 cours différents allant du Yoga bien-être, la gym pilates, la gym traditionnelle adultes ou seniors, à la marche nordique.

D'autres renseignements sont possibles à :

gvdspierresdorees@laposte.net

l'équipe de la GV